

Communiqué

Pour publication immédiate



POWER CORPORATION
DU CANADA

Power Corporation annonce ses résultats financiers du troisième trimestre de 2021

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives à la fin du présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Montréal (Québec), le 10 novembre 2021 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2021.

Power Corporation Résultats consolidés pour la période close le 30 septembre 2021

FAITS SAILLANTS

Power Corporation

- Bénéfice net par action de 1,09 \$ pour le troisième trimestre de 2021, comparativement à 0,75 \$ en 2020, et bénéfice net ajusté par action^[1] de 1,10 \$, comparativement à 0,72 \$ par action en 2020.
- La valeur de l'actif net par action^[1] a augmenté de 2 % pour se chiffrer à 52,81 \$ au 30 septembre 2021, comparativement à 51,60 \$ au 30 juin 2020.
- Vente de sa participation de 37,1 % dans le fonds Sagard Europe 3 (Sagard Europe 3), complétée au troisième trimestre, dans le cadre d'une transaction secondaire. La Société a reçu un produit de 334 M\$ (225 M€) et a réalisé un profit de 66 M\$ comptabilisé en résultat net.
- La Société a l'intention de reprendre les rachats d'actions dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Corporation Financière Power (Financière Power)

- Clôture d'un placement de 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série 23, le 15 octobre, pour un produit brut de 200 M\$ et, le 18 octobre, annonce de son intention de racheter la totalité de ses actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 6,00 %, série I, en circulation, pour un montant de 200 M\$.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco)

- Actif administré d'environ 2,2 billions \$ au 30 septembre 2021, une hausse de 11 % par rapport au 31 décembre 2020.
- Le 7 octobre 2021, Lifeco et Sagard Holdings Inc. (Sagard) ont annoncé qu'elles avaient accepté d'établir une relation stratégique à long terme, qui inclut de vendre à Sagard des filiales de Lifeco établies aux États-Unis, soit EverWest Real Estate Investors, LLC et EverWest Advisors, LLC (EverWest), en échange d'une participation minoritaire dans une filiale de Sagard, Sagard Holdings Management Inc. La relation stratégique avec Sagard a pour but de faire progresser la stratégie de Lifeco visant à accroître davantage son accès à des options de placement non traditionnelles.
- Le 16 août 2021, Lifeco a émis un montant en capital total de 1,5 G\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité à 3,60 %, série 1 (les titres secondaires), échéant le 31 décembre 2081. Le 8 octobre 2021, Lifeco a émis 8 000 000 d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 4,50 %, série Y, pour un produit brut de 200 M\$. Le 3 novembre 2021, Lifeco a annoncé son intention de racheter, le 31 décembre 2021, la totalité de ses actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif de 5,90 %, série F, en circulation.

Société financière IGM Inc. (IGM)

- Bénéfice net record de 270,8 M\$, ou 1,13 \$ par action, soit une augmentation de 42 % par rapport au troisième trimestre de 2020 et une augmentation de 14 % par rapport au deuxième trimestre de 2021.
- Actif géré et actif sous services-conseils s'établissant à un sommet record de 265,2 G\$ à la clôture du trimestre, une hausse de 1 % pour le trimestre et de 35 % par rapport au 30 septembre 2020 (incluant les acquisitions nettes d'entreprises de 30,3 G\$ en 2020).

Groupe Bruxelles Lambert (GBL)

- GBL a annoncé des mesures visant à accroître le rendement pour les actionnaires, notamment un rachat d'actions supplémentaire pouvant aller jusqu'à 500 M€.

[1] La valeur de l'actif net, la valeur de l'actif net par action et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS qui figure plus loin dans le présent communiqué.



Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net par action correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs présentés dans le bilan combiné non consolidé de la Financière Power et de Power Corporation, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour un rapprochement avec le bilan non consolidé combiné, se reporter à la section détaillée sur la valeur de l'actif net qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Au 30 septembre 2021, la valeur de l'actif net par action de la Société se chiffrait à 52,81 \$, comparativement à 51,60 \$ au 30 juin 2021, soit une augmentation de 2,3 %.

	(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 septembre 2021	30 juin 2021	Variation (en %)
Sociétés en exploitation cotées en bourse				
Lifeco		23 904	22 838	5
IGM		6 694	6 474	3
GBL		3 145	3 100	1
		33 743	32 412	4
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs				
Sagard ^{[1][2]}		1 407	1 790	(21)
Power Sustainable ^[1]		1 726	1 738	(1)
		3 133	3 528	(11)
Autres				
China AMC ^[3]		740	705	5
Entreprises autonomes ^[4]		1 568	2 004	(22)
Autres actifs et investissements		684	635	8
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 575	1 370	15
Valeur de l'actif brut		41 443	40 654	2
Passif et actions privilégiées		(5 718)	(5 749)	1
Valeur de l'actif net		35 725	34 905	2
Actions en circulation (en millions)		676,5	676,5	
Valeur de l'actif net par action		52,81	51,60	2

[1] Comprend les sociétés de gestion des fonds d'investissement à leur valeur comptable.

[2] Au cours du troisième trimestre, la Société a complété la vente de sa participation de 37,1 % dans Sagard Europe 3.

[3] China Asset Management Co., Ltd. (China AMC).

[4] Comprend la Compagnie électrique Lion (Lion Électrique), LMPC inc. (LMPC), Peak Achievement Athletics Inc. (Peak) et GP Strategies. La diminution de la valeur de l'actif net au 30 septembre 2021 est principalement attribuable à la baisse de la valeur de marché de Lion Électrique par rapport au 30 juin 2021 (12,62 \$ US par action au 30 septembre 2021, comparativement à 19,44 \$ US par action au 30 juin 2021).

Participation de Power Corporation dans les sociétés en exploitation cotées en bourse

	Participation ^[1] (%)	Actions détenues ^[1] (en millions)	Prix de l'action	
			30 septembre 2021	30 juin 2021
Lifeco	66,7	620,3	38,54 \$	36,82 \$
IGM	61,8	147,9	45,25 \$	43,76 \$
GBL ^[2]	14,1	22,8	95,08 €	94,34 €

[1] Au 30 septembre 2021.

[2] Détenue par l'entremise de Parjointco SA (Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement (50 %).



TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 741 M\$, ou 1,09 \$ par action, comparativement à 505 M\$, ou 0,75 \$ par action, en 2020.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes^[1] s'est chiffré à 748 M\$, ou 1,10 \$ par action, comparativement à 483 M\$, ou 0,72 \$ par action, en 2020.

Apport au bénéfice par action de Power Corporation

(en dollars par action de Power Corporation)	2021		2020	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
Lifeco ^[2]	0,86	0,86	0,82	0,67
IGM ^[2]	0,25	0,25	0,18	0,20
GBL ^[2]	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,02)
Incidence de la consolidation ^[3]	–	(0,01)	(0,12)	(0,06)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^{[4][5]}	1,09	1,08	0,86	0,79
China AMC	0,06	0,06	(0,05)	(0,01)
Entreprises autonomes ^[5]	0,03	0,03	0,02	0,02
Activités propres et autres ^[6]	0,09	0,09	0,03	0,03
Activités propres et autres ^[6]	1,27	1,26	0,86	0,83
Activités propres et autres ^[6]	(0,18)	(0,16)	(0,11)	(0,11)
	1,09	1,10	0,75	0,72
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)		676,7		676,3

Lifeco : L'apport au bénéfice net par action a augmenté de 4,9 %, tandis que l'apport au bénéfice net ajusté par action a augmenté de 28,4 %.

IGM : L'apport au bénéfice net par action a augmenté de 38,9 %, tandis que l'apport au bénéfice net ajusté par action a augmenté de 25,0 %.

GBL : L'apport négatif au bénéfice net par action s'est établi à 0,02 \$. Les résultats comprennent une charge de 0,06 \$ par action pour le trimestre, tant en 2021 qu'en 2020, relativement aux pertes attribuables à l'augmentation du passif au titre du droit de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans le Groupe Webhelp (Webhelp) et aux charges liées au régime de rémunération incitative des employés de Webhelp.

Plateformes de placements dans des actifs alternatifs : Le bénéfice net par action comprend des profits réalisés de 0,03 \$ par action sur le portefeuille de Power Pacific et un apport de 0,05 \$ de Sagard au bénéfice net par action, qui inclut le profit réalisé par la Société au titre de la vente de sa participation dans Sagard Europe 3.

[1] Le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS qui figure plus loin dans le présent communiqué. Au premier trimestre de 2021, la charge attribuable à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple Financial Corp. (Wealthsimple) a été présentée à titre d'ajustement, puisque ces droits ont été annulés à la clôture de la transaction et qu'il n'y aura pas de variation de la juste valeur par la suite. Les variations de la juste valeur des obligations au titre des droits de vente n'étaient pas présentées auparavant à titre d'ajustement, puisqu'il était prévu qu'elles soient récurrentes. Les montants correspondants des périodes comparatives ont été reclasés à titre d'ajustement pour tenir compte de cette présentation. Le bénéfice net ajusté du troisième trimestre de 2020 a été retraité pour refléter ce changement. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à la réévaluation du passif au titre des droits de vente s'est chiffrée à 45 M\$ au troisième trimestre de 2020. La charge a été reflétée dans les ajustements des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective, au titre de l'incidence de la consolidation, soit des montants respectifs de 22 M\$, de 2 M\$ et de 21 M\$. Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; ii) la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant a) un ajustement lié à la participation de Lifeco dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE) et b) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières (y compris Wealthsimple, Koho Financial Inc. [Koho], Portag3 Ventures Limited Partnership [Portage I], Portag3 Ventures II Limited Partnership [Portage II] et Portage Ventures III Limited Partnership [Portage III]) dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective; et iii) les ajustements apportés conformément à IAS 39 pour IGM et GBL. Se reporter au tableau détaillé à la section États non consolidés des résultats du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placement, y compris les filiales contrôlées et consolidées, ainsi que d'autres placements.

[5] Présenté dans les placements alternatifs et autres placements dans les États non consolidés des résultats du plus récent rapport de gestion de la Société.

[6] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et les activités propres de la Financière Power. Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.



Entreprises autonomes : Les résultats incluent une incidence favorable de 0,08 \$ par action découlant de l'apport de Lion Électrique pour le trimestre, qui comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice de Lion Électrique, une diminution de la juste valeur des droits d'achat en circulation détenus par Capitaux durables Power Inc. (Power Sustainable) et une diminution des montants à payer au titre des régimes de rémunération incitative à long terme, déduction faite de l'impôt connexe.

Activités propres et autres : Dans le cadre de la réorganisation complétée en février 2020 (la réorganisation), la Société projetait réaliser des réductions des coûts d'environ 50 M\$ par année dans un délai de deux ans en éliminant les frais liés au fait d'avoir deux sociétés ouvertes et en rationalisant d'autres frais généraux et administratifs. Jusqu'à maintenant, la Société a mis en place des mesures lui permettant de réaliser 93 % des réductions visées.

Les ajustements du troisième trimestre de 2021, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 7 M\$, ou 0,01 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement aux charges de restructuration nettes de 13 M\$ de la Société liées à la réorganisation, partiellement contrebalancées par la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco relatifs aux incidences favorables liées aux marchés sur les passifs, à la révision des hypothèses actuarielles et aux mesures prises par la direction, facteurs eux-mêmes partiellement contrebalancés par des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration. Les ajustements du troisième trimestre de 2020 représentaient une incidence favorable nette de 22 M\$, ou 0,03 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, partiellement contrebalancés par la quote-part revenant à la Société des ajustements d'IGM, de même qu'à sa quote-part d'une charge de 45 M\$ découlant de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple. Ces éléments ont été reflétés dans les ajustements des placements alternatifs et autres placements et dans l'incidence de la consolidation en fonction de la participation respective de Lifeco et d'IGM.



PÉRIODE DE NEUF MOIS

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 2 291 M\$, ou 3,38 \$ par action, comparativement à 1 371 M\$, ou 2,15 \$ par action, en 2020.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 2 554 M\$, ou 3,77 \$ par action, comparativement à 1 361 M\$, ou 2,13 \$ par action, en 2020.

Apport au bénéfice par action de Power Corporation

(en dollars par action de Power Corporation)	2021		2020 ^[1]	
	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté	Bénéfice net	Bénéfice net ajusté
Lifeco ^[2]	2,32	2,40	2,02	1,91
IGM ^[2]	0,65	0,65	0,50	0,52
GBL ^{[2][3]}	0,09	0,09	0,10	0,11
Incidence de la consolidation ^[4]	(0,03)	0,11	(0,13)	(0,07)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^{[5][6]}	3,03	3,25	2,49	2,47
China AMC	0,47	0,62	0,04	0,08
Entreprises autonomes ^[6]	0,07	0,07	0,04	0,04
Entreprises autonomes ^[6]	0,32	0,32	0,02	(0,02)
Activités propres et autres ^[7]	3,89	4,26	2,59	2,57
Activités propres et autres ^[7]	(0,51)	(0,49)	(0,44)	(0,44)
	3,38	3,77	2,15	2,13
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)			676,9	637,7

Les ajustements au bénéfice net de la période de neuf mois ont représenté une incidence défavorable nette de 263 M\$, ou 0,39 \$ par action, et se rapportaient principalement aux charges nettes de 13 M\$ de la Société liées à la réorganisation, à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, de même qu'à sa quote-part, d'un montant de 208 M\$, d'une charge découlant de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple, qui avait été comptabilisée au premier trimestre. Ces éléments ont été reflétés dans les ajustements des placements alternatifs et autres placements et dans l'incidence de la consolidation en fonction de la participation respective de Lifeco et d'IGM. Les ajustements de la période de neuf mois de 2020 représentaient une incidence favorable nette de 10 M\$, ou 0,02 \$ par action, et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco ainsi qu'à une reprise à la déconsolidation d'IntegraMed America, Inc. (IntegraMed), partiellement contrebalancées par la quote-part revenant à la Société des ajustements d'IGM, de même que sa quote-part d'une charge de 45 M\$ découlant de la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple, soit les mêmes facteurs que ceux évoqués ci-dessus pour le troisième trimestre.

[1] Dans le cadre de la réorganisation, la Société a acquis les participations minoritaires dans la Financière Power et détient maintenant 100 % des actions ordinaires de la Financière Power.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Les ajustements pour 2020 sont les mêmes que ceux présentés antérieurement par Pargesa SA (Pargesa).

[4] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; ii) la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant a) un ajustement lié à la participation de Lifeco dans PPSI et b) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières (y compris Wealthsimple, Koho, Portage I, Portage II et Portage III) dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective; et iii) les ajustements apportés conformément à IAS 39 pour IGM et GBL. Se reporter au tableau détaillé à la section États non consolidés des résultats du plus récent rapport de gestion de la Société.

[5] Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placement, y compris les filiales contrôlées et consolidées, ainsi que d'autres placements.

[6] Présenté dans les placements alternatifs et autres placements dans les États non consolidés des résultats du plus récent rapport de gestion de la Société.

[7] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et sa quote-part des activités propres de la Financière Power. Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.



Great-West Lifeco, la Financière IGM et Groupe Bruxelles Lambert

Résultats pour le trimestre clos le 30 septembre 2021

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du troisième trimestre de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com. L'information ci-dessous portant sur GBL est tirée de l'information publiée par GBL dans son communiqué de presse du troisième trimestre au 30 septembre 2021. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.be.

GREAT-WEST LIFECO INC.

TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 872 M\$, ou 0,938 \$ par action, comparativement à 826 M\$, ou 0,891 \$ par action, en 2020.

Le bénéfice net ajusté^[1] attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 870 M\$, ou 0,934 \$ par action, comparativement à 679 M\$, ou 0,732 \$ par action, en 2020.

Les ajustements du troisième trimestre de 2021, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 2 M\$ sur le bénéfice. Au troisième trimestre de 2021, les ajustements de Lifeco comprenaient une incidence favorable sur le bénéfice découlant des facteurs suivants :

- la révision des hypothèses actuarielles et d'autres mesures prises par la direction, d'un montant de 69 M\$;
- une incidence favorable liée aux marchés sur les passifs de 47 M\$.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :

- des coûts de transaction de 90 M\$ au titre des acquisitions des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential), de Personal Capital Corporation (Personal Capital) et des activités liées aux services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), incluant une provision de 58 M\$ pour les paiements se rapportant à l'acquisition de la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie effectuée par Lifeco en 2003;
- des charges de restructuration et d'intégration de 24 M\$.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 270,8 M\$, ou 1,13 \$ par action, comparativement à 190,9 M\$, ou 0,80 \$ par action, en 2020.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 270,8 M\$, ou 1,13 \$ par action, comparativement à 214,2 M\$, ou 0,90 \$ par action, en 2020.

Au 30 septembre 2021, l'actif géré et l'actif sous services-conseils s'élevaient à 265,2 G\$, une hausse de 1,2 % pour le trimestre et de 35,0 % par rapport au 30 septembre 2020 (incluant des acquisitions nettes d'entreprises de 30,3 G\$ en 2020).

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

TROISIÈME TRIMESTRE

GBL a déclaré une perte nette de 44 M€, comparativement à une perte nette de 62 M€ en 2020.

Au 30 septembre 2021, la valeur de l'actif net de GBL s'est établie à 22 489 M€, ou 139,37 € par action, comparativement à 23 057 M€, ou 142,89 € par action, au 30 juin 2021.

GBL a adopté IFRS 9 en 2018. Power Corporation continue d'appliquer IAS 39, ce qui a entraîné un ajustement positif de 5 M\$ de l'apport de GBL au troisième trimestre de 2021.

[1] Désigné par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.



Placements alternatifs et autres placements

Résultats pour le trimestre clos le 30 septembre 2021

Les placements alternatifs et les autres placements comprennent les résultats des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, Sagard et Power Sustainable, lesquels comprennent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent les honoraires de gestion et l'intérêt sur les plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Les activités d'investissement comprennent les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Le poste Autres comprend la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes et des participations de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture. Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau qui figure plus loin dans le présent communiqué.

TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net des placements alternatifs et des autres placements, incluant les entreprises autonomes, s'est chiffré à 103 M\$, comparativement à une perte nette de 14 M\$ pour la période correspondante de 2020. Le bénéfice net ajusté des placements alternatifs et des autres placements s'est chiffré à 103 M\$, comparativement à 8 M\$ pour la période correspondante de 2020.

SAGARD ET POWER SUSTAINABLE

- Le 20 octobre 2021, Sagard Credit Partners a annoncé le lancement d'une nouvelle stratégie axée sur les prêts de premier rang accordés à des sociétés nord-américaines non parrainées dont le BAIIA se chiffre à 50 M\$ ou moins.

Le bénéfice net du troisième trimestre inclut un apport net de 37 M\$ de Sagard et un apport net de 6 M\$ de Power Sustainable, principalement liés à un profit réalisé à la vente de la participation de la Société dans Sagard Europe 3 et à des profits réalisés au sein du portefeuille de Power Pacific.

Sommaire de l'actif géré (y compris les engagements non capitalisés) :

(en milliards de dollars)	30 septembre 2021	30 septembre 2020
Sagard ^{[1][2]}	9,5	5,6
Power Sustainable ^[2]	3,0	1,7
Total	12,5	7,3
Pourcentage de l'actif géré de tierces parties et d'entreprises associées	71 %	54 %

[1] Inclut la participation dans Wealthsimple évaluée à 2,1 G\$ lors de sa ronde de financement de mai 2021, et exclut l'actif géré dans le cadre des activités de gestion de patrimoine de Sagard.

[2] Exclut la juste valeur des participations détenues dans des entreprises autonomes.

ENTREPRISES AUTONOMES

- Le 15 octobre 2021, GP Strategies a complété la transaction précédemment annoncée en vertu de laquelle elle a été acquise par Learning Technologies Group (AIM : LTG.L). Sagard a cédé sa participation de 21,0 % et a reçu un produit de 76 M\$ US.

Au troisième trimestre de 2021, le bénéfice net des entreprises autonomes s'est chiffré à 58 M\$, comparativement à 23 M\$ pour la période correspondante de 2020. Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprennent un apport net de 55 M\$ de Lion Électrique au titre de la quote-part revenant à la Société du bénéfice de Lion Électrique, une diminution de la juste valeur des droits d'achat en circulation détenus par Power Sustainable et une diminution des montants à payer au titre des régimes de rémunération incitative à long terme, déduction faite de l'impôt connexe.

Au 30 septembre 2021, la juste valeur des entreprises autonomes s'élevait à 1,7 G\$, comparativement à 0,6 G\$ au 30 septembre 2020.



POWER CORPORATION
DU CANADA

Dividende sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 44,75 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 1^{er} février 2022 aux actionnaires inscrits le 31 décembre 2021.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 janvier 2022 aux actionnaires inscrits le 24 décembre 2021.

Série	Symbol boursier	Montant	Série	Symbol boursier	Montant
Série 1986	POW.PR.F	Taux variable ^[1]	Série C	POW.PRC	36,25 ¢
Série A	POW.PRA	35 ¢	Série D	POW.PRD	31,25 ¢
Série B	POW.PR.B	33,4375 ¢	Série G	POW.PRG	35 ¢

[1] Égal à un quart de 70 % du taux préférentiel moyen de deux grandes banques à charte canadiennes pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2021.



Renseignements à l'intention des investisseurs

Accès aux documents sur les résultats trimestriels :

Le communiqué sur les résultats du troisième trimestre et le rapport aux actionnaires sont accessibles sur le site Web de Power Corporation, au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs

Relations avec les investisseurs :

Trésorerie : 514 286-7400
relations.investisseurs@powercorp.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels :

Power Corporation tiendra une conférence téléphonique sur les résultats et une webdiffusion audio en direct le jeudi 11 novembre 2021, à 8 h 30 (heure de l'Est). Une période de questions et réponses à l'intention des analystes suivra la présentation. Les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes sont invités à participer en mode écoute seulement.

La webdiffusion audio ainsi que les documents relatifs à la présentation seront disponibles au www.powercorporation.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations.

Pour participer par téléphone, veuillez composer le 1 833 979-2697, sans frais en Amérique du Nord, ou le 647 689-6826 pour les appels provenant de l'international, suivi du code d'accès 7390136#.

Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible à partir de 11 h 30 (heure de l'Est) le 11 novembre 2021 et jusqu'au 16 mars 2022 en composant le 1 800 585-8367, sans frais en Amérique du Nord, ou le 416 621-4642 pour les appels provenant de l'international, suivi du code d'accès 7390136#. Une version archivée de la webdiffusion sera également disponible sur le site Web de Power Corporation.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.PowerCorporation.com.

Au 30 septembre 2021, Power Corporation détenait les intérêts économiques suivants :

100 % – Financière Power		www.powerfinancial.com
66,7 %	Great-West Lifeco (TSX : GWO)	www.greatwestlifeco.com
61,8 %	Financière IGM (TSX : IGM)	www.igmfinancial.com
14,1 %	GBL ^[1] (Euronext : GBLB)	www.gbl.be
55,0 %	Wealthsimple ^[2]	www.wealthsimple.com
Plateformes de placement		
100 %	Sagard	www.sagard.com
100 %	Power Sustainable	www.powersustainable.com
	Power Pacific	www.powerpacificim.com
	Power Sustainable Infrastructure énergétique	www.powersustainable.com
13,9 % – China AMC ^[3]		www.chinaamc.com

[1] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[2] Participation non diluée détenue par Portage I, la Financière Power et IGM, représentant une participation entièrement diluée de 42,6 %.

[3] IGM détient également une participation de 13,9 % dans China AMC.



Sommaire des résultats

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

(non audité) (en millions de dollars)	2021	Trimestres clos les 30 septembre	2020	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre
Bénéfice net ajusté^[1]				
Lifeco ^[2]	580	454	1 625	1 289
IGM ^[2]	167	133	440	347
GBL ^[2]	(11)	(15)	63	73
Incidence de la consolidation ^[3]	(4)	(31)	74	(10)
	732	541	2 202	1 699
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^{[4][5]}	45	(15)	421	50
China AMC	17	11	45	30
Entreprises autonomes ^{[4][6]}	58	23	213	(16)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(57)	(30)	(186)	(144)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(47)	(47)	(141)	(142)
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	–	–	–	(116)
Bénéfice net ajusté^[7]	748	483	2 554	1 361
Ajustements – voir ci-après	(7)	22	(263)	10
Bénéfice net^[7]	741	505	2 291	1 371

Apport au bénéfice net ajusté par action et au bénéfice net par action

(non audité) (en dollars par action)	2021	Trimestres clos les 30 septembre	2020	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre
Bénéfice net ajusté par action – de base^[1]				
Lifeco ^[2]	0,86	0,67	2,40	1,91
IGM ^[2]	0,25	0,20	0,65	0,52
GBL ^[2]	(0,02)	(0,02)	0,09	0,11
Incidence de la consolidation ^[3]	(0,01)	(0,06)	0,11	(0,07)
	1,08	0,79	3,25	2,47
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^{[4][5]}	0,06	(0,01)	0,62	0,08
China AMC	0,03	0,02	0,07	0,04
Entreprises autonomes ^{[4][6]}	0,09	0,03	0,32	(0,02)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres et dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(0,16)	(0,11)	(0,49)	(0,44)
Bénéfice net ajusté par action^[7]	1,10	0,72	3,77	2,13
Ajustements – voir ci-après	(0,01)	0,03	(0,39)	0,02
Bénéfice net par action^[7]	1,09	0,75	3,38	2,15

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco, d'IGM, de GBL et des placements alternatifs et autres placements, et de leur bénéfice net, se reporter à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[2] Tel qu'il a été présenté par Lifeco, IGM et GBL.

[3] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; ii) la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant a) un ajustement lié à la participation de Lifeco dans PPSIE et b) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières (y compris Wealthsimple, Koho, Portage I, Portage II et Portage III) dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective; et iii) les ajustements apportés conformément à IAS 39 pour IGM et GBL. Se reporter au tableau détaillé à la section États non consolidés des résultats du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Présenté dans les placements alternatifs et autres placements dans les États non consolidés des résultats du plus récent rapport de gestion de la Société.

[5] Comprend le bénéfice des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[6] Comprend les résultats de Lion Électrique, LMPC, Peak, GP Strategies et IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020).

[7] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.



Placements alternatifs et autres placements – Bénéfice net ajusté

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2021	2020	2021	2020
Sagard				
Activités de gestion d'actifs ^[1]	(18)	4	44	-
Activités d'investissement (capital exclusif) ^{[2][3]}	55	(15)	90	10
Power Sustainable				
Activités de gestion d'actifs ^[1]	(7)	(6)	(19)	(14)
Activités d'investissement (capital exclusif) ^[4]	13	1	279	52
Entreprises autonomes ^[5]	58	23	213	(16)
Fonds d'investissement et de couverture et autres ^[6]	2	1	27	2
	103	8	634	34

- [1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.
- [2] Comprend un profit réalisé de 66 M\$ comptabilisé par la Société à la cession de sa participation dans Sagard Europe 3 au troisième trimestre de 2021, ainsi que des profits réalisés à la cession de placements dans des actions de sociétés fermées par Sagard Europe 3 aux deuxième et troisième trimestres de 2021.
- [3] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple et de Koho (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 1^{er} décembre 2020). Les résultats du premier trimestre de 2021 comprenaient une charge de 52 M\$ liée à la quote-part revenant à la Société des intérêsses aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur des placements détenus dans les fonds Portage et dans Wealthsimple. De plus, les résultats excluaient une charge de 100 M\$ liée à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple, laquelle a été incluse dans les ajustements. L'augmentation de la juste valeur du placement de la Société, y compris son placement détenu par l'entremise de la Financière Power, dans Portage I, Portage II, Portage III, Koho et Wealthsimple s'est établie à 606 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2021, comparativement à une augmentation de 184 M\$ de la juste valeur pour la période correspondante de 2020.
- [4] Comprend principalement les profits (pertes) réalisés au titre de la cession de placements et les dividendes reçus. Aux premier, deuxième et troisième trimestres de 2021, la Société a comptabilisé des profits réalisés respectifs de 229 M\$, de 56 M\$ et de 18 M\$ au titre de la cession de placements dans Power Pacific.
- [5] Les résultats du troisième trimestre de 2021 comprennent un apport net de 55 M\$ de Lion Électrique au titre de la quote-part revenant à la Société du bénéfice de Lion Électrique, une diminution de la juste valeur des droits d'achat en circulation détenus par Power Sustainable et une diminution des montants à payer au titre des régimes de rémunération incitative à long terme, déduction faite de l'impôt connexe. Au deuxième trimestre de 2021, la Société a comptabilisé un profit net de 153 M\$ lié à sa participation dans Lion Électrique, qui comprenait i) un profit de 62 M\$ lié à l'incidence de la variation de la participation découlant de la conclusion de la transaction de fusion entre Lion Électrique et Northern Genesis Acquisition Corp.; ii) un profit de 147 M\$ lié à la réévaluation des droits d'achat détenus par Power Sustainable, dont une partie a été exercée au cours du deuxième trimestre; et iii) une charge de 56 M\$ liée à l'augmentation des montants à payer au titre des régimes de rémunération incitative à long terme et de l'impôt différé. Au cours du deuxième trimestre, la Société a également comptabilisé une reprise de perte de valeur de 33 M\$ comptabilisée antérieurement au titre de sa participation dans GP Strategies. Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) d'IntegraMed (jusqu'à la date de la déconsolidation, le 20 mai 2020), de LMPG, de Lion Électrique, d'une entreprise contrôlée conjointement et d'entreprises associées.
- [6] Le poste Autres comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.



Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

(non audité) (en millions de dollars)	2021	2020	2021	2020
Quote-part des ajustements de Lifeco ^[1]		Trimestres clos les 30 septembre	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction	45	44	74	91
Incidences liées aux marchés sur les passifs	32	13	3	(64)
Coûts de transaction liés à des acquisitions	(60)	(21)	(77)	(21)
Incidence des modifications aux lois fiscales sur les passifs	–	–	(14)	–
Profit net à la cession d'entreprises	–	63	–	63
Charges de restructuration et d'intégration	(16)	–	(34)	–
	1	99	(48)	69
Incidence de la consolidation ^[2]	5	(2)	(3)	(2)
	6	97	(51)	67
Quote-part des ajustements d'IGM ^[1]				
Profit à la vente de Personal Capital	–	19	–	19
Charges de restructuration et autres charges	–	(34)	–	(34)
	–	(15)	–	(15)
Incidence de la consolidation ^[2]	–	(36)	(99)	(37)
	–	(51)	(99)	(52)
Quote-part des ajustements de GBL ^[3]				
Autres charges	–	(2)	–	(6)
Placements alternatifs et autres placements				
Réévaluation du passif au titre des droits de vente de Wealthsimple	–	(22)	(100)	(22)
Reprise à la déconsolidation d'IntegraMed	–	–	–	27
	–	(22)	(100)	5
Activités propres				
Charges au titre de la réorganisation	(13)	–	(13)	–
Participations ne donnant pas le contrôle de la Financière Power	–	–	–	(4)
	(7)	22	(263)	10

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des ajustements liés au portefeuille d'investissements dans les technologies financières en fonction de leur participation respective, et iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco au titre de l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, ainsi que des incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté. De plus, pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2020, les données reflètent l'ajustement au titre de la quote-part revenant à la Société de l'ajustement d'IGM lié au profit à la vente de Personal Capital. La Société n'a pas inclus ce montant en tant qu'ajustement puisque le profit comptabilisé par la Société se rapporte à la réévaluation à la juste valeur de la participation dans Personal Capital à la date à laquelle Lifeco a acquis le contrôle.

[3] Telle qu'elle était présentée auparavant par Pargesa. CBL ne présente pas d'ajustements.



Valeur de l'actif net

La valeur de l'actif net correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs présentés dans le bilan combiné non consolidé de la Financière Power et de Power Corporation, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. La valeur de l'actif net par action de la Société est présentée selon une approche transitive.

Au 30 septembre 2021, la valeur de l'actif net par action de la Société se chiffrait à 52,81 \$, comparativement à 51,60 \$ au 30 juin 2021, soit une augmentation de 2,3 %.

	Bilan non consolidé combiné	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net
30 septembre 2021 (en millions de dollars, sauf les montants par action)			
Actif			
Placements			
Financière Power			
Lifeco	15 295	8 609	23 904
IGM	3 315	3 379	6 694
GBL	4 278	(1 133)	3 145
Placements alternatifs et autres placements			
Sagard ^{[1][2]}	714	693	1 407
Power Sustainable ^[1]	1 380	346	1 726
Autres			
Entreprises autonomes ^[3]	820	748	1 568
Autres	280	38	318
China AMC ^[4]	740	-	740
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 575	-	1 575
Autres actifs	366	-	366
Total de l'actif	28 763	12 680	41 443
Passif et actions non participantes			
Débentures et autres instruments d'emprunt	897	-	897
Autres passifs ^[5]	1 037	-	1 037
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 784	-	3 784
Total du passif et des actions non participantes	5 718	-	5 718
Valeur nette			
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes/Valeur de l'actif net	23 045	12 680	35 725
Par action			
	34,07		52,81

[1] Comprend les sociétés de gestion des fonds d'investissement, qui sont présentées à leur valeur comptable conformément aux normes IFRS et qui sont principalement composées de trésorerie et du montant net à recevoir au titre de l'intéressement aux plus-values.

[2] Comprend les placements de la Société dans Portage I, Portage II et Wealthsimple détenus par la Financière Power.

[3] Un passif d'impôt différé additionnel de 99 M\$ est inclus dans la valeur de l'actif net des participations dans les entreprises autonomes présentées à leur juste valeur, sans tenir compte d'éventuelles stratégies de réduction d'impôt. La Société a des attributs fiscaux (qui ne sont pas par ailleurs comptabilisés dans le bilan) qui pourraient réduire l'impôt advenant la cession de ses participations dans les entreprises autonomes.

[4] Évalué à la valeur comptable conformément aux normes IFRS.

[5] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscale minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.



MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La Société a complété la réorganisation et a annoncé un changement à sa stratégie au début de 2020. Depuis la réorganisation, les activités propres de la Société et celles de la Financière Power sont gérées conjointement et sont présentées sur une base combinée à la section Résultats de la Société du rapport de gestion. Les activités d'investissement de la Financière Power, à l'exception de ses participations dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, sont principalement composées des investissements dans les technologies financières, qui sont tous gérés par Sagard et qui sont présentés sur une base combinée avec les activités d'investissement de Sagard, représentant la structure de gestion et de supervision.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Les ajustements comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et de certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales et parce que les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes sont exclus.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel ses participations, détenues par l'entremise de la Financière Power, lui donnant le contrôle dans Lifeco, IGM, Portage I, Portage II, Portage III et Wealthsimple, ainsi que les autres filiales et les fonds d'investissement consolidés par Power Corporation, sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Toutefois, elle est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses sociétés en exploitation consolidées.

La valeur de l'actif net est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour évaluer leur valeur. La valeur de l'actif net correspond à la juste valeur des actifs non consolidés de Power Corporation, moins sa dette nette et ses actions privilégiées. Les placements détenus dans des entités ouvertes (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évalués à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds de placement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. Cette mesure présente à la direction et aux investisseurs la juste valeur de l'actif net de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société ou sa juste valeur globale.

Le présent communiqué pourrait également contenir d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont les souscriptions, l'actif géré et l'actif administré. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et leur rapprochement avec les mesures financières conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS du plus récent rapport de gestion de la Société.

Chiffres comparatifs

Au premier trimestre de 2021, la charge attribuable à la réévaluation à la juste valeur du passif au titre des droits de vente détenus par certaines participations ne donnant pas le contrôle dans Wealthsimple a été présentée à titre d'ajustement, puisque ces droits ont été annulés à la clôture de la transaction et qu'il n'y aura pas de variation de la juste valeur par la suite. Les variations de la juste valeur des obligations au titre des droits de vente n'étaient pas présentées auparavant à titre d'ajustement, puisqu'il était prévu qu'elles soient récurrentes. Les montants correspondants des périodes comparatives ont été reclassés à titre d'ajustement pour tenir compte de cette présentation. Le bénéfice net ajusté du troisième trimestre de 2020 a été retraité pour refléter ce changement.

La quote-part revenant à la Société de la charge liée à la réévaluation du passif au titre des droits de vente s'est chiffrée à 45 M\$ au troisième trimestre de 2020. La charge a été reflétée dans les ajustements des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective, au titre de l'incidence de la consolidation, soit des montants respectifs de 22 M\$, de 2 M\$ et de 21 M\$.

DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leur rapport de gestion respectif, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont



fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, ainsi que l'incidence prévue de la réorganisation, de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société, le rachat par la Financière Power de ses actions privilégiées de premier rang, série I, les activités de mobilisation de capitaux des plateformes de placement, et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris en ce qui a trait à l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential (telle qu'elle est définie aux présentes), ainsi qu'aux incidences et au calendrier connexes, de même qu'à la suite des acquisitions des activités liées aux services de retraite de MassMutual et de Personal Capital, ainsi que les synergies, les incidences et le calendrier connexes, de même que les incidences et le calendrier de la transaction relative à EverWest. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexacts, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexacts.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion annuel, les rapports de gestion intermédiaires et la plus récente notice annuelle déposés par la suite auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.



POWER CORPORATION
DU CANADA

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514 286-7400